

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ECONOMIE

## #PlanEntreprises : bon plan pour la croissance

De concert avec le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI), la CCI Seine-et-Marne se réjouit des premières mesures annoncées par le Premier Ministre Edouard Philippe, en présence du Ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire, à l'occasion de la présentation du [plan d'actions pour l'investissement et la croissance des entreprises](#).

En premier lieu, l'ensemble des CCI se réjouit de **la baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés à 25 % d'ici 2022**, une décision particulièrement attendue par les chefs d'entreprise.

En effet, interrogés en avril 2017 dans le cadre de la [Grande Consultation des Entrepreneurs menée par Opinion Way pour CCI France](#), cette décision était, pour plus des deux tiers d'entre eux, la mesure prioritaire à mettre en œuvre dans les cent premiers jours du nouveau quinquennat.

Si les Chambres reconnaissent les effets positifs sur l'emploi du **CICE** (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), dont il a contribué à la promotion, elles adhèrent à **la baisse pérenne des charges patronales qui s'y substituera**.

Selon Pierre Goguet, Président de CCI France (porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM), « *cette mesure desserrant l'étau de la fiscalité montre que le Gouvernement prend en compte les besoins des entreprises. Elle est une des premières briques de la reconquête économique dont le pays a besoin* ».

De façon plus globale, le réseau des CCI se réjouit de **la méthode de construction participative choisie pour élaborer un plan d'actions plus large**, à la faveur de la future loi TPE-PME.

« *Pas de croissance sans confiance* », poursuit Pierre Goguet. « *La voie de la concertation est une marque de respect et elle appelle à la responsabilité de tous et de chacun* ». Le réseau des CCI contribuera ainsi aux groupes de travail qui seront lancés à cette occasion.

## Les mesures annoncées par le Gouvernement en faveur de l'investissement et de la croissance des entreprises :

- **Baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés** (actuellement à 33,33 %) à **25 % d'ici 2022** ;
- **Transformation du CICE** (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) en **allègement de cotisations patronales à compter de 2019** ;
- **Instauration d'un prélèvement forfaitaire unique de l'ordre de 30 % sur les revenus du capital et remplacement de l'ISF** (Impôt de Solidarité sur la Fortune) **par un impôt sur la fortune immobilière** ;
- **Lancement d'un plan d'actions** en faveur de la croissance des entreprises, **sur 6 thématiques** :
  - Création, croissance et transmission
  - Financement des entreprises
  - Simplification et sécurisation des relations entre l'entreprise et l'administration
  - Conquête de l'international
  - Numérisation et innovation
  - Formation initiale et continue

Plus d'informations sur le site :

<http://www.gouvernement.fr/partage/9478-planentreprises-des-mesures-pour-renforcer-l-investissement-des-entreprises>

---

**Contact Presse : CCI Seine-et-Marne / Evelyne DULAC**

Mail : [evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr](mailto:evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr)

Tél. : 01 74 60 51 05

### **À propos de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne**

Sous l'impulsion de 60 chefs d'entreprise Élus, les 270 Collaborateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne sont mobilisés sur l'ensemble du territoire départemental pour soutenir, fédérer et accompagner au quotidien près de 48 000 entreprises. Pour répondre à la vitalité des entreprises et du territoire, la CCI Seine-et-Marne développe 3 grands domaines de compétences : l'expertise économique, l'accompagnement des entreprises et la formation professionnelle, et représente le monde économique auprès des Pouvoirs Publics.

Plus d'informations sur [www.seineetmarne.cci.fr](http://www.seineetmarne.cci.fr)

Twitter : [@ccism77](https://twitter.com/ccism77)

Blog du Président : <http://president.seineetmarne.cci.fr>